

# CERTI PHYTO

CAMPUS  
**TERRE & AVENIR**  
ALENÇON · SÉES

 **CFPPA de Sées**  
Formations pour adultes



Agriculture  
Élevage



Formation  
continue courte  
en présentiel



14h en formation initiale  
7h en renouvellement

Le Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques permet l'utilisation, l'achat et/ou la vente, à titre professionnel, de produits phytosanitaires. Il est obligatoire pour les professionnels du monde agricole et des espaces verts.

## Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel au CFPPA de Sées.

L'évaluation en fin de formation se compose d'un QCM.

Score à obtenir pour validation :

- Opérateur 12/20
- Décideur en entreprise non soumis à agrément 15/30
- Décideur en entreprise soumis à agrément 20/30

L'évaluation est obligatoire uniquement en formation initiale.

Il est possible de passer les tests sans avoir suivi la formation. Ils doivent toutefois se dérouler en présentiel au CFPPA.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes informations, nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

**Validité 5 ans** (renouvellement ou test 1 journée).

## Public visé

Toute personne qui, dans le cadre de ses activités professionnelles, travaille avec des produits phytosanitaires :

- de synthèse
- utilisable en agriculture biologique
- des produits de bio contrôle

## Objectifs

Apréhender l'ensemble des problématiques liées à l'usage des produits.

Les utiliser dans le respect de la sécurité et de la réglementation.

## Inscriptions

Inscriptions selon le calendrier des sessions et les places disponibles. Aucun prérequis n'est nécessaire pour bénéficier de la formation.

Modalités : prendre contact avec le CFPPA et remplir le bulletin d'inscription.

## Financement

- ▶ Financement personnel
- ▶ Financement par entreprise
- ▶ VIVEA pour les agriculteurs

Tarifs : Formation 1 journée 100 € - Test seul 70 €

### Prochaines sessions :

Contactez le CFPPA pour plus d'informations

**Responsable de formation**  
Lucile TEMPLIER

**Secrétariat pédagogique**  
Isabelle DELAGUETTE

CFA-CFPPA de Sées  
8 avenue de Tonisvörs

☎ 02 33 28 71 59

✉ cfppa.sees@educagri.fr

[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)

## Programme \*

### Les enjeux de la réglementation phytosanitaire :

- Cadre réglementaire Français
- Connaissance des règles et des obligations légales concernant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

### Prévention des risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur la santé et l'environnement :

- Identification des dangers pour la santé et l'environnement associés aux produits phytosanitaires
- Les bonnes pratiques de manipulation, de stockage et d'élimination des produits.
- Les procédures d'application adaptées aux cultures et aux conditions environnementales pour minimiser les risques

### Les principes de la lutte intégrée :

- Introduction aux méthodes visant à réduire l'utilisation de produits chimiques, en favorisant des alternatives (la rotation des cultures, lutte biologique, lutte mécanique...)

\* conforme au rs n° rs5653  
certiphyto operateur en date du 13/12/2021

\* conforme au rs n° rs5655  
certiphyto decideur en date du 13/12/2021

## Chiffres clés

Satisfaction

\*moyenne sur l'année civile précédente

88 %

## Intervenante

**LUCILE TEMPLIER** - Formatrice technique



## AUTRES FORMATIONS COURTES

ACACED / Certificat de conducteur et convoyeur des animaux / SST /  
Certibiocide / Direction centre de loisirs / Gestion d'entreprise agricole et  
hippique / Modules techniques équin et volaille



## ACCOMPAGNEMENT VAE